

Panorama de la situation des juridictions en France

25 février 2016

1. Quelques exemples éloquentes

1.1 Agen

Plus de Président du TGI depuis le mois de novembre 2015.

1.2 Arras

Plus de Président du TGI depuis le mois de janvier 2016.

1.3 Chartres (TGI visité par le garde des Sceaux le 12 février 2016)

Ascenseur du Tribunal ne fonctionnant pas, pas de salle d'attente, bureaux des magistrats et greffiers particulièrement exigus, dossiers qui s'entassent dans les couloirs en contravention avec les règles de sécurité régulièrement dénoncées par la Commission de sécurité.

A noter que depuis 50 ans, la ville de Chartres attend la construction d'une nouvelle Cité judiciaire...

1.4 Brest

Grave pénurie des moyens. Le procureur de Brest, lors de l'audience solennelle de rentrée du 28 janvier évoquait une crise des moyens matériels et financiers.

A titre d'exemple, les magistrats du parquet manquent de cartouches d'encre pour leurs imprimantes... Autre exemple : devant le tribunal d'instance, il est demandé aux avocats de ne plus adresser leurs conclusions par fax, sans doute car il n'y plus assez d'argent pour acheter du papier ou de l'encre.

Devant le JAF, les avocats qui saisissent le juge ne connaissent même pas la date à laquelle l'affaire sera audenciée lorsqu'ils introduisent la requête.

1.5 Rouen

Demande aux avocats d'adresser leurs écritures par courrier postal également car manque de moyens pour imprimer

1.6 Pyrénées-Orientales

Locaux du palais de justice de Perpignan dans un état de vétusté très avancé.

1.7 Deux-Sèvres

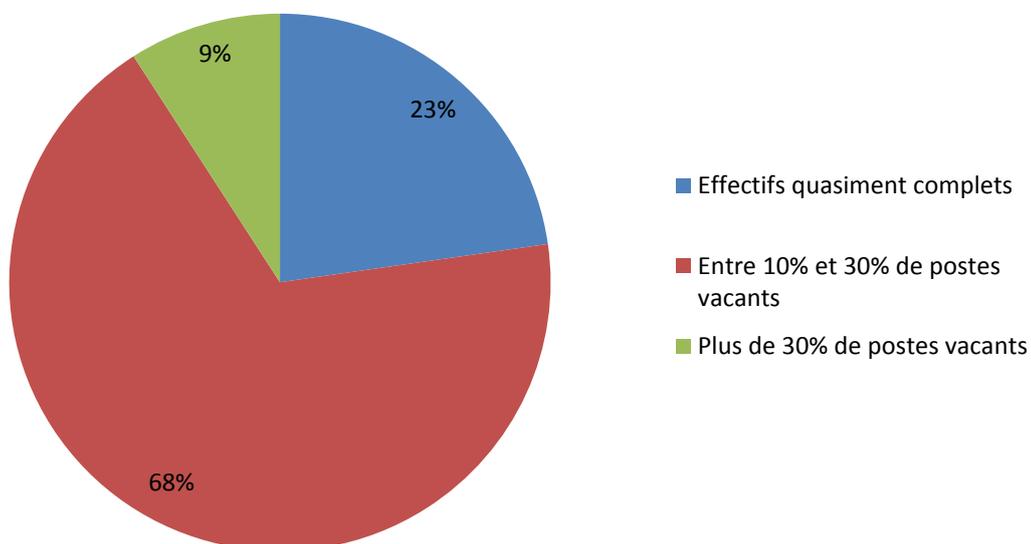
Locaux des avocats non sécurisés et ouverts à tous et par ailleurs trop exigus pour assurer le respect de la confidentialité.

1.8 Béthune

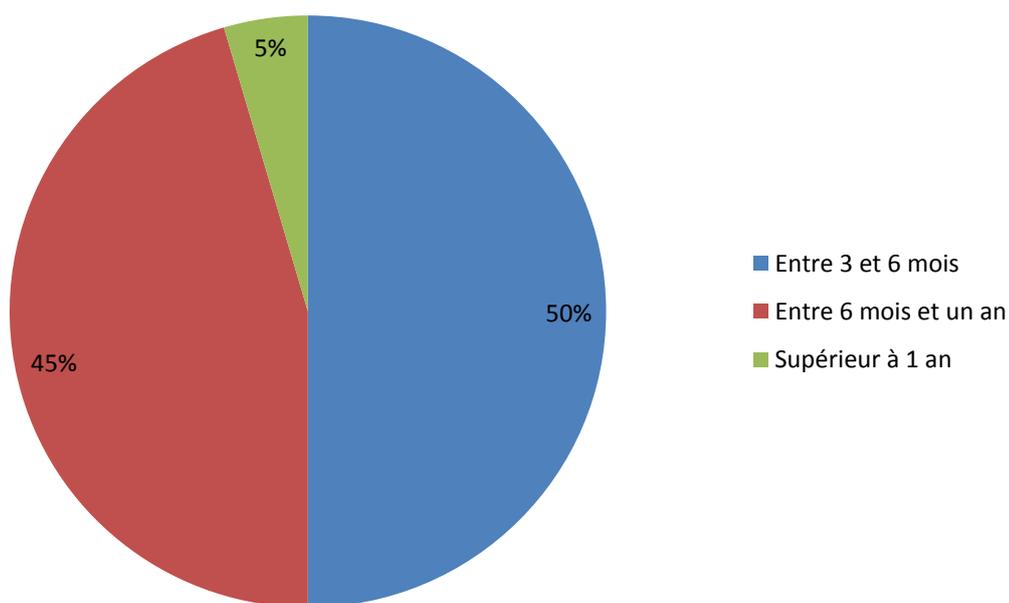
Mise en place d'un service commun d'impression par étage au sein du TGI : nombreuses inquiétudes des magistrats et greffiers étant donné le volume d'impression (notamment du JAF mais aussi du JLD pour l'impression d'ordonnances soumises à des délais stricts...), sans compter les risques de confusion des impressions entre les services...

2. Infographies (élaborées sur la base des réponses apportées par 56 barreaux)

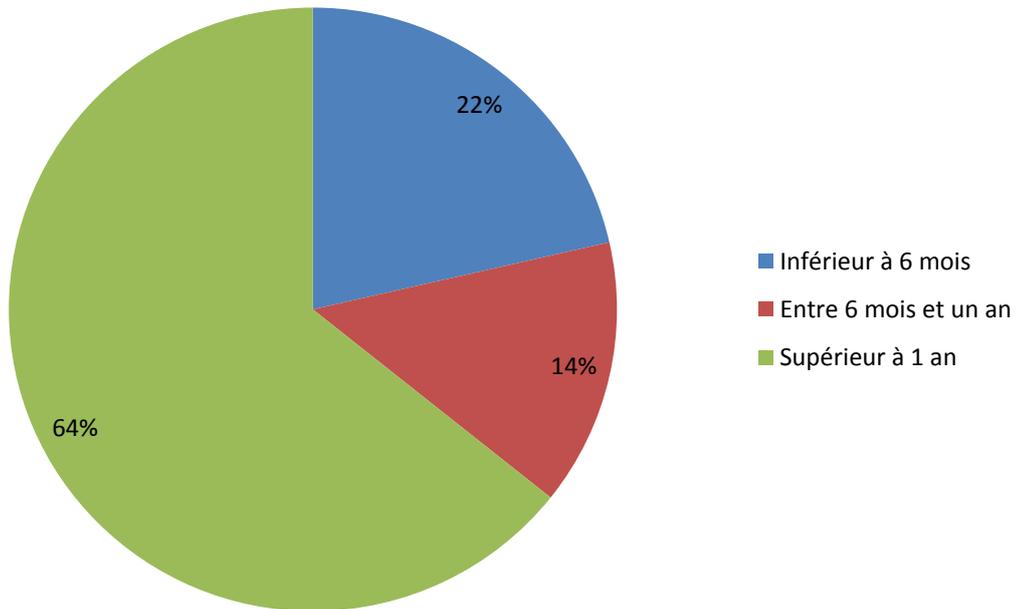
Vacances de postes de magistrats (siège et parquet)



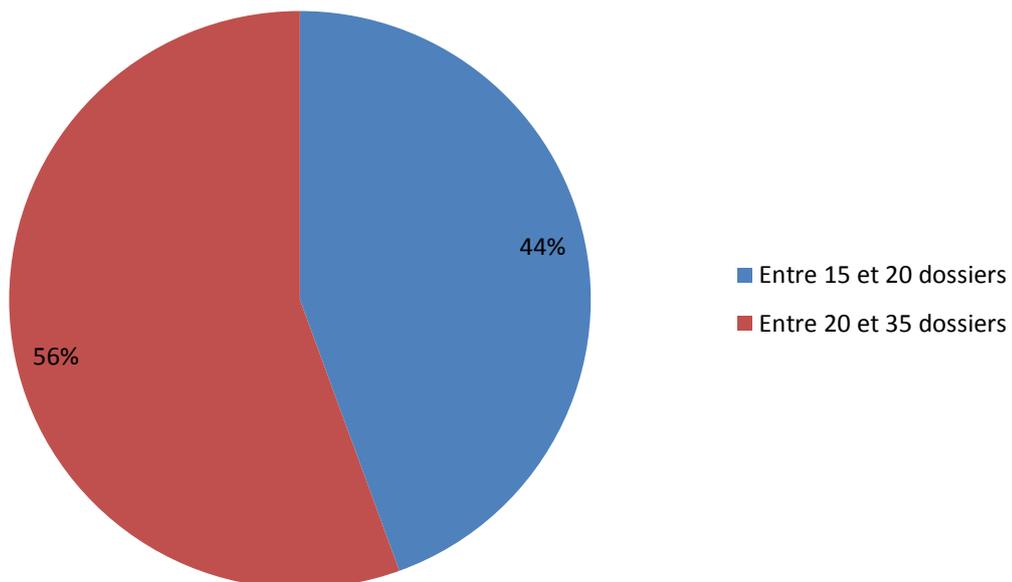
Délais d'audiencement devant le juge aux affaires familiales



Délais d'audience devant le Tribunal des affaires de sécurité sociale



Nombre moyen d'affaires audiencées par demi-journée au tribunal correctionnel à juge unique



(soit entre 8 et 20 minutes consacrées par dossiers sur une audience d'une durée théorique de 5 heures)